RAPPORTS INQUIÉTANTS DE LA GENDARMERIE ET LA DGSN

Les forces de l'ordre face à la contestation sociale

En l'espace d'une semaine, deux institutions sécuritaires d'Etat ont rendu publics chacune de leur côté des rapports peu anodins sur la situation qui prévaut au sein de la société.

Après le document publié par la Gendarmerie nationale au sujet d'une recrudescence des émeutes à travers le territoire national, voilà que la DGSN publie à son tour des chiffres incroyables sur les interventions recensées en un mois pour le rétablissement de l'ordre public et la lutte contre la criminalité. Les faits révélés de part et d'autre sont inévitablement liés et traduisent, pour le moins que l'on puisse dire, un bouillonnement alarmant chez la population.

Les informations relevées dans le communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) sont très éloquentes. 2 146 personnes ont été arrêtées, uniquement durant le mois de juillet dernier, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine. Parmi elles, 236 individus ont été traduits en justice pour «port d'armes prohibées» alors que 1 119 autres ont été présentés au procureur de la République pour «détention et usage de stupéfiants ou de psychotropes».

Les chiffres relatifs aux affaires traitées foisonnent et vont des atteintes aux personnes (679) aux biens passant par les délits à caractère économique et financier aux homicides volontaires. Un fait retient particulièrement l'attention : on apprend que les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mené 1 236 opérations de maintien de l'ordre.

Le communiqué de la DGSN ne va pas plus loin dans les détails mais établit une différence distincte entre les affaires relatives à la criminalité et le chiffre énoncé en matière de maintien de l'ordre public.

En général, cette terminologie est utilisée par les services spécialisés pour décrire les situations au cours desquelles les forces de l'ordre, celles de la police dans le cas présent, interviennent pour mettre fin à des troubles provoqués par des citoyens qui déversent leur colère dans des lieux publics ou pour protester publiquement lorsqu'ils se sentent lésés.

Au cours du mois de juillet passé, période de recensement de la DGSN, aucune émeute à caractère spectaculaire n'a été enregistrée à travers la capitale, mais on sait ,cependant, que plusieurs rassemblements ou tentatives de rassemblements (rapidement dispersés) ont eu lieu dans divers points d'Alger.

Photo : NewPress

1 236 opérations de maintien de l'ordre ont été menées par la DGSN.

A l'origine de ces contestations, les revendications sociales telles que le logement, l'emploi ou des mesures politiques telles que celles qui ont touché le corps enseignant lequel a d'ailleurs tenté plusieurs fois de se rassembler devant la Maison de la presse pour faire passer son message. Et c'est exactement le motif de l'alerte donné par la Gendarmerie nationale dans son dernier rapport.

Cette institution a préféré, elle, aller dans la précision afin de mieux attirer l'attention des autorités sur le phénomène en cours détaillant les cas de trouble à l'ordre public et conflits sociaux. Le bilan des interventions annoncé concerne le deuxième trimestre de l'année en cours et englobe dix wilayas dont Alger. Deux points essentiels sont marquants dans ce rapport. D'abord, et comme on le sait, l'annonce d'une «hausse de 78% des conflits sociaux par rapport à la même période de l'année précédente» et cette conclusion à laquelle est parvenue la gendarmerie : «La situation sociale reste préoccupante et demeure marquée par la récurrence de contestations à caractère social.» Un appel aux pouvoirs publics a été lancé pour une prise en charge urgente des maux qui frappent la société.

Toutes ces alertes, tant celles de la gendarmerie que de la DGSN, ne sont pas fortuites et indiquent, lorsqu'elles émanent de deux institutions aussi sensibles, le phénomène a atteint un seuil dangereux qui nécessite une réaction rapide des autorités concernées. Elles indiquent aussi aux concernés que le phénomène ne peut en aucun cas se suffire d'une gestion sécuritaire. La question qui se pose à présent est de savoir si ces derniers en ont les moyens.

La crise qui frappe de plein fouet le pays soumis aux caprices de la fluctuation du prix du pétrole est accentuée par un climat politique malsain qui brouille toute visibilité et réduit le champ d'action des concernés. En attendant, le bouillonnement prend de l'ampleur…

A. C.

ENTRETIEN AVEC ABDELMADJID MERDACI, SOCIOLOGUE ET HISTORIEN :

«Il y a panne de crédibilité et de légitimité»

La Gendarmerie nationale, institution sécuritaire d'Etat, a dernièrement tiré la sonnette d'alarme mettant en garde les pouvoirs publics contre la multiplication des foyers de tension en raison des problèmes sociaux prévalant à travers le pays. Elle en veut pour preuve ces émeutes et autres manifestations populaires, parfois violentes, que ses services ont recensées tout au long de ces derniers mois. La conclusion qu'elle tire est sans appel : la contestation sociale est dangereusement en hausse et les autorités concernées sont appelées à agir pour endiguer le phénomène. Pour tenter de mieux décrypter le message qui a été lancé, nous avons interrogé M. Merdaci Abdelmadjid, historien mais aussi sociologue connu pour la rigueur de ses analyses.

Propos recueillis par Abla Chérif

***Le Soir d'Algérie* : La Gendarmerie nationale a récemment rendu public un rapport alertant les autorités au sujet d'une hausse importante des contestations populaires dues aux conflits sociaux. Quelle lecture en faites-vous ?**

Abdelmadjid Merdaci : La cartographie des mouvements sociaux dans le pays s'impose à tout observateur sans qu'il y ait besoin d'une mise en alerte d'une institution aussi sensible que la Gendarmerie nationale. La question est de savoir à qui s'adresse un message qui prend son sens rapporté aux récurrentes mises en garde quant aux menaces pesant sur les frontières algériennes. Cela appelle deux observations, la première relative au lancinant objectif de stabilité fixé par les pouvoirs publics, la seconde sur la panne, faute de crédibilité et de légitimité, des instances de médiation au sein de la société.

Au principe des mouvements sociaux, urbains pour l'essentiel, la question de la répartition de la rente, notamment sous la forme de patrimoine immobilier. La régulation du marché par les institutions de l'Etat crée des abcès de fixation et brouille la fonction de régulation qui est celle de l'Etat. Il s'agit d'un véritable serpent de mer mais cela dit, la logique rentière délimite la portée des mouvements sociaux. Les acteurs sociaux savent jusqu'où ne pas aller et il y a loin de la contestation d'une liste d'attributaires à une contestation plus politique du régime. A bien y regarder, est-ce peut-être l'ancrage même du politique dans la société qui fait problème ?

Qu'est-ce qui fait, selon vous, qu'une telle alerte ait été donnée en ce moment même ?

C'est un truisme que de rappeler les contraintes de la crise des revenus des hydrocarbures sur l'économie nationale et ses conséquences sur le court et le moyen terme, à tout le moins. L'austérité, même quand elle se pare des habits de la rationalisation des dépenses, est-elle indéfiniment compatible avec la culture publique de la redistribution, du clientélisme, de l'irresponsabilité économique ? Dans ce sens, on peut entendre la mise en alerte de la gendarmerie comme une forme d'accompagnement de la nouvelle politique économique initiée par les pouvoirs publics.

Y a-t-il risque d'assister à une explosion sociale telle que nous l'avons vécue le 5 octobre 1988 ?

Photo : DR

Abdelmadjid Merdaci.

Est-on sûr qu'il y ait eu «explosion sociale» en Octobre 1988 ? Je ne vous apprendrai rien en rappelant que les thèses au sujet d'Octobre 1988 sont contradictoires et que s'il y a un consensus sur l'évènement il l'est sur sa dimension politique.

Pourquoi une institution sécuritaire d'Etat a eu besoin de rendre publiques des informations aussi sensibles, selon vous ?

Ce n'est pas les raisons de la gendarmerie qui importent, qui peuvent se rattacher aux difficulté actuelles du pays mais, le fait que les mouvements sociaux s'inscrivent dans la durée, recourent, par moments, au langage de l'émeute, élargissent et diversifient aussi leurs champs d'action. Là encore, il faut, me semble-t-il, regarder du côté des institutions politiques, notamment locales et régionales, de leur faible représentativité. Il y a une forme de rigidité du politique, d'enfermement et d'éloignement de la vie réelle et sur ce terrain, les oppositions agréées n'ont rien à envier aux représentants du régime.

Pensez-vous que les autorités ont les moyens d'endiguer la crise et de faire baisser la pression sociale ?

La responsabilité de ceux qui sont actuellement aux affaires est, bien sûr, la plus directement et la plus immédiatement engagée dans la prise en charge des mouvements sociaux. La question nodale demeure celle de la légitimité des instances de médiation, de leur représentativité, et des capacités des uns et des autres à s'accepter, à négocier. Faut-il pour cela des syndicats représentatifs de leurs mandats et que l'on sorte du monopole de l'UGTA, que la société civile soit libérée des tutelles et qu'enfin que l'on apprenne que les alternatives politiques se construisent par l'enracinement dans la société et non par le jeu d'appareils.

A. C.